



Location du refuge communal de Cuarnens



Le refuge est à réserver auprès du :

**Greffé municipal, tél. 021 864 56 96 pendant les heures d'ouverture
ou par email, greffe@cuarnens.ch**

1. Le refuge est réservé aux habitants de Cuarnens et du hameau des Mousses.
2. L'utilisateur dispose du refuge de 09h00, le jour retenu jusqu'à 09h00 le lendemain.
3. La clef doit être retirée et rendue après usage chez le responsable M. Cédric Crausaz, 077 402 85 64.
4. Le refuge et ses dépendances ainsi que ses alentours sont placés sous la responsabilité de l'utilisateur. Le mobilier et les équipements sont à respecter et à utiliser avec soin. Pour le fourneau, suivre les instructions affichées ; le bois est à disposition gratuitement.
5. Il est interdit de :
 - sortir du mobilier qui se trouve à l'intérieur (à l'exception des « tables en ciseaux » qui peuvent être placées à l'extérieur)
 - fixer des décorations ou autres avec des clous, des punaises ou tout ce qui laisse des traces dans le bois
6. L'usage d'appareils (haut-parleurs, table de mixage, etc) diffusant de la musique électronique (techno, etc.) est interdit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. A l'extérieur, la musique conventionnelle cessera à 23h00.
7. Pour l'utilisation du gril extérieur, le bois doit être fourni **par vos soins**.
8. En quittant le refuge, l'utilisateur aura soin de balayer et ranger l'intérieur, s'assurer que le feu dans le fourneau va s'éteindre sans risque d'incendie, fermer les volets, etc. et nettoyer les alentours (déchets, mégots, excréments d'animaux, etc.).
9. En cas de non-respect des conditions du présent règlement, la Municipalité encaissera le montant correspondant aux frais de remise en état.
10. Le prix de location est fixé par la Municipalité à **CHF 50.- par journée**. Le paiement est à régler dans les 30 jours dès réception de la facture.

La Municipalité se réserve le droit d'adapter ce règlement en tout temps.

Règlement adopté par la Municipalité en séance du 23 mai 2004 et modifié en séance de Municipalité les 01.11.2004, 27.06.2005, 29.08.2011, 27.05.2019, 29.07.2019 et le 30 janvier 2024.

